

COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 24 février 2026

Objet : Publication de la version 11.0 de la liste de contrôle de l'audit CanadaGAP pour 2026

Liste de contrôle de l'audit CanadaGAP - Publication de la version 11.0

La version 11.0 de la liste de contrôle de l'audit CanadaGAP pour 2026 est maintenant accessible sur le site Web de CanadaGAP. Un document comparatif soulignant les différences entre la version 10.2 et la version 11.0 peut également être téléchargé à : www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/.

La version 11.0 de la liste de contrôle de l'audit CanadaGAP entre en vigueur le **1^{er} avril 2026**.

Autres documents pour 2026

D'autres documents CanadaGAP relatifs aux activités d'audit ont été mis à jour dans la version 11.0 pour la saison 2026. La nouvelle version des documents suivants entre aussi en vigueur le **1^{er} avril 2026**.

- Le document « auto-déclaration et liste de contrôle de l'autoévaluation » peut être téléchargé à www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/self-assessment/. En outre de la version Word, il y a une version PDF remplissable de l'auto-déclaration et l'autoévaluation pour les entreprises qui veulent compléter leur autoévaluation électroniquement. Des instructions détaillées sur l'utilisation de la version électronique sont disponibles sur le site Web.
- La liste de contrôle du système de gestion d'un groupe est disponible à www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/ pour les entreprises inscrites à l'option de certification B.
- La liste de contrôle du système de gestion pour les entreprises à emplacements multiples inscrites aux options de certification A1, A2, C, D, E et F peut être téléchargée à www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/.

L'Addenda CanadaGAP pour la santé des pollinisateurs ne contient pas de modifications pour 2026 (la version 1.0 2024 demeure en vigueur). La liste de contrôle de l'addenda est présentée à l'adresse à www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/pollinator-health/.

Votre engagement continu à l'égard du programme CanadaGAP est apprécié. Si vous avez des questions, veuillez **communiquer avec votre organisme de certification** ou le bureau CanadaGAP en composant le 613-829-4711 ou en écrivant à info@canadagap.ca.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

CANADAGAP®

Programme CanadaGAP ■ 245, place Menten, bureau 312, Ottawa, Ontario, Canada K2H 9E8
Tél. : 613-829-4711 ■ Téléc. : 613-829-9379 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca
CanadaGAP® est une dénomination commerciale de CanAgPlus.